

Appel de cotisations 2021 Membres individuels

Paris, le 19 octobre 2020

Cher(e) collègue,

Veillez trouver ci-dessous le formulaire d'appel de cotisations pour **renouveler votre adhésion à ICOM France en 2021. Ce document fait office de devis.**

Nous vous rappelons que les montants des cotisations à ICOM France se composent d'une première part fixée annuellement par notre organisation internationale et reversée au Secrétariat général d'ICOM, ainsi que d'une seconde part conservée par le Comité français pour assurer ses missions et son fonctionnement. Vous trouverez ci-dessous le montant de la cotisation, pour chaque catégorie d'adhésion individuelle, à régler **par virement*** ou **par chèque bancaire à l'ordre d'ICOM France.**

En vous demandant de bien vouloir régler votre cotisation si possible **avant la fin de l'année 2020 et au plus tard au cours du premier trimestre 2021**, je vous prie de croire, cher(e) collègue, à l'assurance de mes sentiments dévoués.



Juliette Raoul-Duval,
Présidente

*** Pour tout paiement par virement, merci d'indiquer en référence de l'ordre de virement votre nom et votre n°ICOM, et de transmettre par e-mail le bulletin de renouvellement.**

Coordonnées bancaires :

LA BANQUE POSTALE

IBAN : FR53 2004 1000 0100 4831 5X02 009

BIC : PSSTFRPPPAR

Le rapport moral 2019 du Comité national français de l'ICOM est accessible en ligne sur notre site internet : <http://www.icom-musees.fr>

Catégorie de membre	Cotisation	Pièces à joindre pour valider le renouvellement d'adhésion
Membre en activité 1 - exerçant au sein d'un musée	87 €	Si changement en 2020: certificat de travail mentionnant le type de contrat, la date de prise de fonction et sa durée. Pour les professionnels indépendants touchant à l'intégrité de l'oeuvre : copie du dernier bon de commande daté du dernier trimestre 2020 ou du premier trimestre 2021.
Membre en activité 2 - exerçant leur activité principale comme prestataire d'un musée	185 €	Professionnels indépendants ou salariés d'une société prestataire qui exercent une profession relative à la mise en valeur des biens culturels et des institutions muséales et dont les musées sont le coeur de leur clientèle : copie du dernier bon de commande ou contrats (accords de marché publics) du dernier trimestre 2020 ou du premier trimestre 2021.
Retraité	62 €	Si changement en 2020 : vous avez pris votre retraite durant l'année civile 2020, merci de joindre une copie de la notification de retraite. Attention : l'exercice d'une fonction de consultant ne permet pas d'adhérer à cette catégorie.
Etudiant (non-votant) <i>Qualité réservée aux moins de 31 ans</i>	40 €	Certificat de scolarité 2020 - 2021 mentionnant l'intitulé de la formation. Pour les étudiants de 3e cycle, fournir le sujet de thèse.
Bienfaiteur (non-votant)	450 €	

Remplir et joindre obligatoirement ce formulaire en cas de règlement par chèque ou facturation

Je soussigné(e),

Nom :

Prénom :

n° ICOM :

Certifie sur l'honneur l'exactitude des informations fournies pour le renouvellement de mon adhésion en 2021.

Signature :

Comité international auquel vous souhaitez être affilié :

<https://www.icom-musees.fr/qui-nous-sommes/les-liens-avec-icom/comites-internationaux>

Coordonnées personnelles :

Adresse :

Code postal.....Ville :

Tel :

Mail :

IMPORTANT : Si vous souhaitez régler sur facture merci d'envoyer un bon de commande ou une lettre d'engagement du montant de la cotisation accompagné(e) du formulaire ci-dessus et des justificatifs demandés. Lors du règlement par mandat administratif, la référence du paiement doit comporter le n° de notre facture (mémoire). À défaut, la validation de l'adhésion sera fortement allongée.

Coordonnées professionnelles :

Nom de l'institution :

Adresse :

Code postal.....Ville :

Tel :

Mail :

Choix de l'adresse de correspondance :

Coordonnées professionnelles

Coordonnées personnelles

Chèque Virement

Chers membres,

Au moment du lancement de la campagne d'adhésions 2021, nous avons souhaité mieux connaître les fonctions que nos adhérents exercent (catégories : Actifs et Associés).

A cette fin, nous avons établi une liste indicative de "métiers" et vous demandons de nous préciser dans quelle catégorie et à quel niveau vous exercez votre profession dans votre organisation. Si vous ne vous retrouvez pas dans ces métiers, indiquez la profession que vous exercez dans la rubrique « autre ».

Profession exercée (cochez la case correspondante)

- Administration**
 - Métiers de l'administration et de la direction
 - Métiers de l'informatique
 - Métiers des affaires financières et juridiques
 - Métiers des ressources humaines
- Collections et recherche scientifique**
 - Métiers de la conservation du patrimoine
 - Métiers de la conservation-restauration
 - Métiers de la documentation et de l'iconographie
 - Métiers de l'étude et de la recherche
 - Métiers de l'exposition
 - Métiers de la régie des oeuvres
- Communication et développement des ressources**
 - Métiers de la communication
 - Métiers de la communication numérique (community manager, webmaster...)
 - Métiers de l'édition
 - Métiers de la programmation culturelle
 - Métiers du développement des ressources (mécénat, location des espaces, partenariats...)
 - Métiers du marketing
- Développement des publics et médiation culturelle**
 - Métiers de la médiation culturelle et du service éducatif
 - Métiers du champ social
 - Métiers du développement des publics
 - Métiers du service de l'accueil
- Logistique, technique et sécurité**
 - Métiers de la sûreté et de la sécurité
 - Métiers du bâtiment, de la maintenance et de l'entretien
- Autre métier**
 - Lequel ?

Niveau de responsabilité

- Responsable
- Chargé.e
- Assistant.e
- Technicienn.e
- Ou A, B, ou C (entourez)

Cette grille ne vise pas à être une nomenclature des métiers des musées, mais un outil de connaissance de nos membres. Elle pourra évoluer et être améliorée : n'hésitez pas à nous faire des suggestions.

Merci de votre collaboration.